RÉPONSE AUX ANTIFASCISTES
qui réclament la fermeture de la librairie *Arts Enracinés*

Mesdames, Messieurs les antifascistes,

Dans votre communiqué du 19 mars 2024, vous réclamez la disparition de la librairie *Arts Enracinés* au Puy-en-Velay : « *Fermons les Arts Enracinés* » lancez-vous à la fin[1].

Toutefois, vous savez qu'en l'état de la législation française, il est impossible d'obtenir la fermeture d'un commerce de livres qui a pignon sur rue et dont le gérant paie ses charges. Aussi lui daignez-vous le statut de librairie. Votre communiqué parle d'une « *soi-disant librairie* » et ajoute : « *la vente de ces livres montre que cette officine n'est pas un lieu de commerce comme son gérant l'annonce régulièrement, mais bien un lieu de propagande fasciste, antisémite et négationniste* ».

Une logique dictatoriale effrayante

Je reconnais ici cette logique effrayante qui dénie à une chose sa qualité première au motif qu'elle sert des objectifs idéologiques jugés déplaisants. Pourquoi affirmez-vous qu'une librairie proposant des livres « politiquement incorrects » n'est pas une librairie et mérite d'être fermée ? Parce que nos gouvernants répètent qu'une opinion « politiquement incorrecte » n'est pas une opinion, mais un délit qui mérite d'être puni : « Le racisme n'est pas une opinion, c'est un délit. Le négationnisme n'est pas une opinion, c'est un délit. Une parole discriminante n'est pas l'expression d'une pensée, c'est un délit... ». Voilà peu, le ministre de la justice Éric Dupond-Moretti l'a résumé en lançant[2] : « *il est indispensable, impérieux, que la loi pénale rappelle avec force à tous que la haine est non pas une opinion, mais un délit.* »

D'où cette répression toujours plus accrue des propos jugés « haineux », une répression faite d'interdictions, de dissolutions, de condamnations et de prison. L'affaire récente de l'abbé Raffray en offre un exemple flagrant. Pour avoir déclaré[3] : « *Nous avons tous des faiblesses, celui qui est gourmand, celui qui est colérique, celui qui a des tendances homosexuelles. Tous les péchés, les vices qui peuvent exister dans l'humanité et contre lesquels on peut tout à fait lutter* », cet abbé « intégriste » a été signalé à la Justice[4]. Le ministre chargé de la Lutte contre les discriminations a déclaré[5] : « *Suite à des propos insupportables relatifs à l'homosexualité et que je me refuse à reproduire ici, j'ai demandé à la DILCRAH de procéder à un signalement au procureur de la République* […] *Je ne laisserai rien passer face à la haine, quelle qu'elle soit*. »

Sans aucun doute justifierez-vous ces entorses de plus en plus graves à la liberté d'expression. Mais elles cachent quelque chose d'effrayant : si un « haineux » se voit refuser le bénéfice d'un droit de l'homme, c'est parce qu'il n'est pas un « homme normal ». Il est soit un fou qui n'a pas conscience de la gravité de ses propos, soit un monstre qui excite à la haine en toute connaissance de cause. Dès lors, la société a le droit (voire le devoir) de l'encager ou de l'abattre. Aujourd'hui, la mort est sociale : réputation détruite, ruine financière, licenciement voire prison. Mais demain, pourquoi ne pas l'interner dans un hôpital psychiatrique comme aux temps de l'URSS ? Dans votre communiqué, vous me qualifiez de « *fou dangereux* ». Si les mots ont un sens, alors j'en déduis que selon vous, je dois être soumis à la camisole de force. Et pourquoi ne pas me tuer directement ? Dans le film *Terminale* de Francis Girod, réalisé peu après ma révocation de l'Éducation nationale, des élèves découvrent qu'un de leurs professeurs est un « nazi négationniste ». Avec la complicité

1 https://drive.google.com/file/d/1K_Kv67ApwQ8uBiSYv8GaPVvIQHbfZl84/view?usp=sharing
2 https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/comptes-rendus/seance/session-ordinaire-de-2023-2024/premiere-seance-du-mercredi-06-mars-2024
3 https://www.lejdd.fr/societe/le-pretre-catholique-matthieu-raffray-dans-le-viseur-du-gouvernement-143347
4 https://twitter.com/DILCRAH/status/1770470302272589857
5 https://twitter.com/auroreberge/status/1770464915959976022

d'un conseiller d'Éducation, ils lui tendent un piège et l'assassinent. La Police enquêtera « *mollement* », afin de leur garantir l'impunité. La morale de l'histoire apparaît à la fin[6] : « *Le pire avec salauds, c'est qu'ils vous donnent envie de tuer* ».

Votre antifascisme nous a déjà fait entrer dans une ère de dictature de la pensée, mais je suis persuadé que nous n'avons pas encore tout vu ni tout subi. Est-ce vraiment ce que vous voulez ? Vous répondrez peut-être par l'affirmative en déclarant que la dictature antifasciste est justifiée afin d'éviter « le retour de l'horreur ». Vous ajouterez que mes prédécesseurs réactionnaires (qu'il s'agisse des « nazis », des « droitards » ou des « cathos ») se sont toujours élevés contre la liberté d'expression. Aussi serais-je mal placé pour protester. Considérons cet argument.

Antijudaïsme de Hitler : expliquer n'est pas justifier

Les livres que vous reprochez à *Arts Enracinés* de diffuser sont au nombre de deux : *Oradour. Le cri des victimes* et *Pourquoi Hitler était-il antisémite ?* J'en suis l'auteur.

Première remarque : dans votre communiqué, vous prétendez que la librairie propose « *le massacre d'Oradour-sur-Glane* ». Vous confondez donc mon premier livre : *Le massacre d'Oradour. Un demi-siècle de mise en scène*, paru en 1997 mais épuisé depuis longtemps, et le second, cité plus haut, que vend effectivement *Arts Enracinés*. Ce fait en dit long sur votre ignorance. Je suis persuadé que vous n'avez lu ni l'un ni l'autre.

De même n'avez-vous pas pris la peine de lire *Pourquoi Hitler était-il antisémite ?* En effet, vous soutenez que son « *seul but est de justifier l'antisémitisme génocidaire du régime nazi* ». **C'est faux** : l'ouvrage se contente *d'expliquer* pourquoi Hitler était antijuif. Or, expliquer n'est pas justifier. Contre l'allégation selon laquelle l'antisémitisme hitlérien était irrationnel, mon livre expose les arguments rationnels invoqués contre les Juifs dans l'Allemagne des années 20 et 30. Toutefois, un argument rationnel n'est pas nécessairement vrai, et quand bien même le serait-il, la conclusion qu'on en tire n'est pas nécessairement juste. J'ai donc exposé pourquoi le Führer était antijuif, laissant le lecteur conclure sur la légitimité de cet antijudaïsme.

National-socialisme, théories du complot et antijudaïsme

Mais j'entends déjà votre réponse. Vous affirmez : « [Reynouard] *revendique ouvertement son adhésion à l'idéologie néonazie et son antisémitisme* ». Vous ajoutez que selon moi, « *la marche du monde ne tient qu'en une seule formule simpliste, paranoïaque, complotiste et bien évidemment antisémite : le complot juif* ». **Faux là encore**. Je suis persuadé qu'il n'existe aucun « complot mondial », qu'il soit juif ou autre. Depuis plus de vingt ans, je le répète[7]. Mais il est vrai que vous ne daignez ni me lire, ni m'écouter, car la vérité ne vous intéresse pas.

Vous m'objecterez sans doute que l'antijudaïsme est une composante de nazisme. Si, par « nazisme », vous entendez « hitlérisme », alors vous avez raison. Mais là encore : depuis des années, j'explique que le national-socialisme est une idéologie atemporelle reposant sur quatre piliers : 1°) La primauté du Bien commun sur les intérêts particuliers ; 2°) la justice sociale au sein d'une société organique ; 3°) la protection de la nation charnelle, incarnée par un peuple donné ; 4°) la préservation de la race qui constitue le substrat biologique de ce peuple.

Le premier parti national-socialiste fut fondé en France, en 1903[8]. Il n'était pas antijuif. L'hitlérisme, quant à lui, est une manifestation du nationale-socialisme apparue une vingtaine d'années plus tard, dans un pays donné. Aussi comprend-il des composantes dues aux circonstances de son émergence. L'antijudaïsme en fait partie. J'en explique les raisons dans mon livre *Pourquoi Hitler était-il antisémite ?* Malgré cela, en 2024, on peut être national-socialiste sans être antijuif. C'est

6 https://www.dailymotion.com/video/x2lbvpw
7 https://blogue.sansconcession.net/2023/09/mais-la-question-juive-monsieur-reynouard-2-3
8 Pierre Biétry, *Le socialisme et les jaunes* (Paris : Plon, 1906), p. 99 et suivantes

mon cas : je me définis comme « judéo-indifférent ». Voilà peu encore, j'ai publié un texte qui explique pourquoi[9]. Là encore, vous ne l'avez pas lu, car la vérité ne vous intéresse pas.

La vérité ne vous intéresse pas

Vous me qualifiez d'« *ignoble et dangereux personnage, connu pour faire le lien entre l'intégrisme catholique* […] *et le négationnisme* » Vous avez douze ans de retard. Je ne fréquente plus les milieux catholiques traditionalistes depuis 2011. Vous avez probablement été trompés par la page de Wikipedia à mon propos. Votre manque de sérieux apparaît en pleine lumière. La vérité ne vous intéresse vraiment pas.

Vous prétendez que comme professeur de mathématiques, j'aurais donné aux élèves : « *un exercice sur les chiffres de la mortalité dans le camp de Dachau, travail inspiré de Faurisson* ». En vérité, j'ai soumis aux élèves une statistique officielle, établie en 1945 par les autorités françaises, de la mortalité au camp de Dachau. Elle montrait un hausse vertigineuse du nombre de décès à partir de la fin 1944, alors que l'Allemagne s'effondrait.

Resté plusieurs décennies dans les cartons, le document fut jeté à la poubelle en 1990, avec de vieilles archives. Un sympathisant révisionniste qui travaillait dans le ministère le récupéra et le fit parvenir à l'équipe de la *Revue d'Histoire Révisionniste*. Celle-ci le publia avec un commentaire du professeur Faurisson[10].

Me fondant sur le document (sans utiliser le commentaire de Robert Faurisson), j'ai bâti pour mes élèves un exercice alors que nous étudiions le chapitre consacré aux statistiques. A côté du graphique illustrant la mortalité, j'ai fait figurer des photos montrant des tas de cadavres découverts en avril 1945 par les Américains. Je demandais aux élèves si ces photos montraient la réalité du camp depuis 1940. La classe répondit négativement ; elle justifia sa réponse en arguant que jusque vers la fin 1944, la mortalité à Dachau avait été assez faible. J'ai conclu que, parfois, une statistique permettait de déjouer les pièges des photos publiées à des fin de propagande.

L'exercice ne provoqua aucune vague. Il fallut attendre l'année scolaire suivante pour que, suite à un dénonciation, il soit découvert puis utilisé à charge contre moi. Telle est l'histoire : j'ai utilisé une statistique officielle, sans mentionner le commentaire du professeur Faurisson et, surtout, sans parler ni de chambre à gaz ni de Shoah. Les élèves n'ont d'ailleurs jamais prétendu qu'en classe, je me serais rendu coupable de propagande révisionniste. Conscients, au contraire, de l'injustice dont j'étais la victime, ils ont au manifesté pour réclamer ma réintégration[11]. Mais comme d'habitude, la vérité ne vous intéresse pas.

C'est cette notion de vérité qui nous sépare. Lorsque, au XIXe siècle, les catholiques s'élevaient contre la liberté illimitée de la presse, il le faisaient au nom de la vérité qu'il fallait préférer à l'erreur. Ainsi expliquaient-ils[12] : « *Avec la parole, nous pouvons affirmer la vérité nécessaire à notre vie religieuse et à nos relations sociales, c'est la liberté de la parole ; avec elle nous pouvons mentir, blasphémer, tromper, c'est l'abus de la parole, c'est la licence. Ainsi de la presse. En elle-même elle est bonne comme la parole, comme la force, comme les autres facultés naturelles ; sa liberté consiste à pouvoir, sans entraves, servir la cause de la vérité religieuse, sociale, politique, scientifique, historique. Demander autre chose pour la presse, c'est demander sa licence, non sa liberté, car il y a l'usage raisonnable qui s'appelle liberté, et il est légitime ; il y a l'abus qu'on nomme licence, et il est coupable et criminel.* » C'est clair : les catholiques se fondaient sur la notion de vérité pour affirmer la nécessité de limiter la liberté de la presse. Chez vous et vos amis, il n'en est rien.

---

9 https://blogue.sansconcession.net/2024/03/pourquoi-je-suis-judeo-indifferent-1-le-role-de-la-tentation
10 https://robert-faurisson.com/histoire/graphiques-et-photos-de-dachau/
11 https://drive.google.com/file/d/1It5hIqpr-Cg2mV2s09rLR8g3IkOQ45M4/view?usp=sharing
12 *Les Annales catholiques*, t. X, 12 décembre 1874, p. 587

La vérité ne craint pas la discussion libre et loyale

Considérons votre communiqué. Vous me qualifiez de « *fou dangereux* ». Je vous répondrai en citant Charles Guignebert[13] : « *les mots, même gros, ne valent pas contre les raisons, même mauvaises.* » M'accuser de folie et de dangerosité ne sert à rien. La question est ailleurs : si les arguments que je développe dans mes études historiques sont mauvais, alors il faut le démontrer lors d'une discussion libre et loyale.

Vous me répondrez peut-être qu'on ne discute pas avec un individu qui justifie « *l'antisémitisme génocidaire du régime nazi* ». C'est toutefois poser comme principe et base certaine ce qui est précisément en discussion : l'antisémitisme hitlérien a-t-il mené à un génocide ? J'y répond longuement dans la deuxième partie de mon ouvrage *Pourquoi Hitler était-il antisémite ?*

Si cette réponse ne vous convient pas, alors discutons-en. En 1908, le « bulletin trimestriel de la Libre Pensée » publia « Le devoir du Libre-Penseur ». On lisait[14] : « Envers lui-même : […] *être apôtre, c'est-à-dire toujours prêt à éclairer les autres par la libre discussion, et à résister à la tyrannie des erreurs dominantes* […] Envers les autres : *ne jamais imposer par la force les vérités dont il est convaincu.* » Or, en réclamant la fermeture de la librairie *Arts Enracinés* au motif qu'elle diffuse deux de mes ouvrages, vous souhaitez empêcher la diffusion de certaines thèses ; cela revient à imposer par la force les opinions dont vous êtes convaincus. Moi, je vous propose au contraire d'être apôtre : je vous invite à la libre discussion. La refuserez-vous ? Alors je vous rappellerai les propos tenus en janvier 1898 par le futur président de la République, Émile Loubet, à la tribune du Sénat[15] : « *la disparition de la libre discussion serait bientôt suivie de l'éclipse de la liberté et du retour au despotisme avec ses funestes conséquences* ». Je n'ose croire que vous seriez partisans du despotisme avec ses funestes conséquences. Ou bien pensez-vous qu'il existerait un « bon » despotisme, du moment qu'il serait dirigé contre les « fachos » ? L'ennui est que tous les partisans d'une dictature, quelle qu'elle soit, affirment la main sur le cœur que dans leur cas, c'est justifié. Si, donc, vous vous déclarez partisan d'un despotisme antifasciste, alors vous ouvrez la boîte de Pandore, laissant à tous les « intégristes » le droit d'imposer leur despotisme à eux, c'est-à-dire d'agir avec violence contre les opposants, les dissidents, les mécréants, etc.

Voilà pourquoi de mon côté, je suis partisan de la libre discussion, ce qui implique la liberté d'exprimer ou d'écrire ses opinions. Parce que j'en suis persuadé : au final, la vérité est plus forte que l'erreur ; aussi n'a-t-elle rien à craindre du libre débat. Mettant ce principe en application, sur ma page GAB je ne censure aucun commentaire[16]. Vous pourrez le vérifier par vous-même.

Je vous invite donc à une libre discussion sur l'antijudaïsme de Hitler, sur l'Holocauste et sur le drame d'Oradour-sur-Glane. En 1906, un organe de la libre pensée lança ironiquement à l'adresse de certains religieux[17] : « *La lumière et la libre discussion leur fait peur. Pour les ministres d'un dieu tout-puissant c'est une conduite bien peu hardie ; craindraient-ils que le Saint-Esprit ne les inspire pas au moment de leurs réponses ?* » Si vous me refusez la libre discussion, alors je paraphraserai ce propos en vous lançant : « La lumière et la libre discussion leur fait peur. Pour des antifascistes certains que l'antijudaïsme de Hitler a mené à un génocide, c'est une conduite bien peu hardie ; craindraient-ils que les preuves avancées par les historiens accréditées ne soient guère solides ? »

En espérant une réponse positive, je vous souhaite une agréable journée.

---

13 Charles Guignebert, *Le problème de Jésus* (Paris : Flammarion, 1914), p. vii.
14 *La Raison*, juillet-septembre 1908, p. 264, col. A.
15 *Journal officiel de la République française, Discussions parlementaires. Sénat*, 19 janvier 1898, p. 9, col. C.
16 https://gab.com/Reynouard
17 *Le Libre Penseur du Centre*, 27 janvier 1906, p. 4, col. B.